

Réunissant 99% des communes Manchoises  
le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50)  
est un des principaux acteurs publics de l'Énergie  
dans le département de la Manche.

## SES COMPÉTENCES

- ▶ Contrôle de la qualité du service public d'électricité,
- ▶ Travaux sur les réseaux d'énergie (électricité et gaz),
- ▶ Maintenance et travaux neufs d'éclairage public,
- ▶ Conseil en Énergie Partagé,
- ▶ Système d'Information Géographique,
- ▶ Implantation et gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques « e-charge50 »,
- ▶ Production et distribution publique de chaleur,
- ▶ Groupement d'achat d'énergie...

[www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE**

CS 32708 • 11 rue Dame Denise 50008 SAINT-LÔ Cedex • Tél. 02 33 77 18 95 •

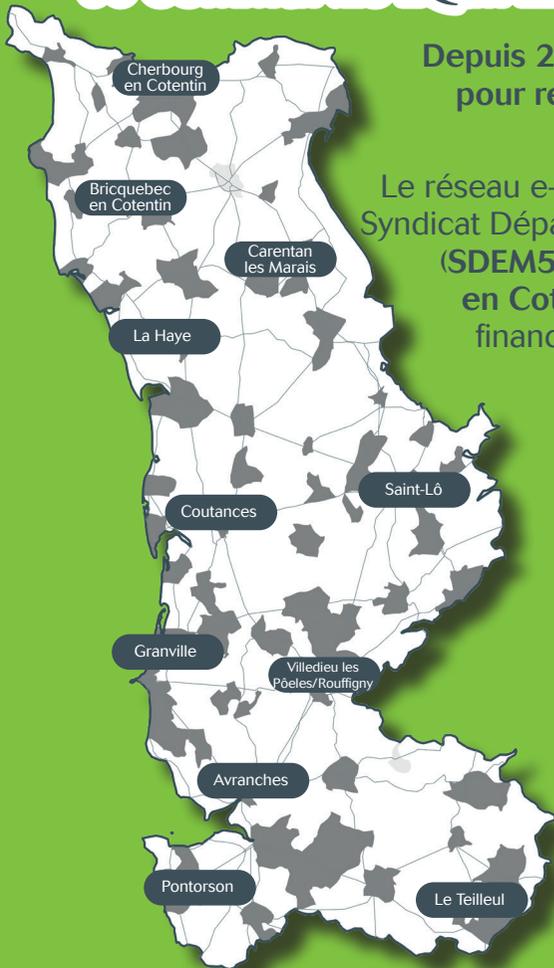
• Email. [sdem@sdem50.fr](mailto:sdem@sdem50.fr) • [www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr) • [f @sdem50](https://www.facebook.com/sdem50) • [@sdem\\_50](https://twitter.com/sdem_50) • [in @sdem50](https://www.linkedin.com/company/sdem50)

Ne pas jeter sur la voie publique

# La Manche fait le plein d'Énergie avec **e-charge<sub>50</sub>**



## 90 COMMUNES ÉQUIPÉES



Depuis 2019, 148 bornes sont disponibles pour recharger votre véhicule électrique dans la Manche.

Le réseau e-charge50 est un projet piloté par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50), et les communes de Cherbourg en Cotentin, Avranches et Saint-Lô. Il est financé aujourd'hui par les communes, et le programme Advenir piloté par l'Avere-France.

Pour vous abonner dès maintenant et obtenir votre badge e-charge50 : connectez vous sur [www.e-charge50.fr](http://www.e-charge50.fr)

+ d'infos : [e-charge50@sdem50.fr](mailto:e-charge50@sdem50.fr)

ou

02 33 77 18 95

DU LUNDI AU VENDREDI

8H30 - 12H00

13H30 - 17H00

## 148 BORNES À VOTRE DISPOSITION

Les bornes e-charge50 disponibles 24h/24 7j/7 sont placées de façon pertinente, près des commerces, services, lieux publics et des grands axes routiers.

### LA BORNE E-CHARGE50 À 22KW

► 2 points de recharge par borne permettant la recharge simultanée de 2 véhicules

► 3 types de prises sur chaque borne :

- Prise E/F :



- Prise type T2 :



- Prise type T3 :



### LA BORNE E-CHARGE50 À 100KW

► 2 points de recharge par borne permettant la recharge simultanée de 2 véhicules : 1 AC (courant alternatif) & 1 DC (courant continu)

► 3 types de prises sur chaque borne :

- Point de recharge AC : prise type T2

- Point de recharge DC : prises Combo et Chademo



## AIDES LOCALES, PRIME ET BONUS

► **le bonus écologique de l'État** : dispositif destiné à inciter à acheter des modèles de véhicules 100% électriques neufs

► **le crédit d'impôt** : pour les dépenses effectuées pour l'achat d'une borne de recharge et son installation

► **la prime à la conversion** : aide à l'achat que vous pouvez recevoir si vous achetez un véhicule « propre », neuf ou d'occasion, et que vous mettez à la casse votre ancien véhicule, plus polluant

## LE DROIT À LA PRISE

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014, le « droit à la prise » est inscrit dans la loi. Il permet à n'importe quel particulier de demander l'installation, sur sa place de parking privé, d'un point de recharge pour véhicule électrique, à proximité de son domicile.

+ d'infos : Service e-charge50 au 02 33 77 18 95